

UNIFORMES SCOLAIRES

Guide informatif

Juillet 2024



Sommaire

01

L'UFIMH et vous

02

Un projet étatique

03

Expérimentation 2024 & 2025

04

Projection : Généralisation 2026 ?

05

Cartographie des fabricants positionnés

06

Répondre aux Appels d'Offres (à venir)

01

L'UFIMH et vous

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, l'UFIMH met tout en œuvre pour vous apporter les clés et l'éclairage nécessaires sur différents sujets filière, tel que celui du marché des uniformes scolaires qui représente une véritable opportunité de fabrication française. Ce guide est le résultat du Groupe de Travail Réindustrialisation de l'UFIMH, co-dirigé par les vice-présidents Sylvie Chailloux et Laurent Marck. Il a pour vocation de fournir aux fabricants les informations essentielles et les meilleures pratiques pour se positionner efficacement sur ce marché prometteur et maximiser leurs chances de succès.

Qui sommes-nous ?

<https://www.lamodefrancaise.org/>

L'institution représentative de l'ensemble du secteur Mode et Habillement : marques, façonniers, fabricants de vêtement professionnel et image, créateurs de mode et d'accessoires. Expert au service de ses adhérents, l'UFIMH est au cœur d'un réseau présent sur tout le territoire national. L'UFIMH agit comme force de proposition auprès des instances gouvernementales et des partenaires sociaux pour mener les négociations nécessaires dans le but d'améliorer sans cesse la compétitivité et les performances des entreprises. A travers les fédérations et les syndicats régionaux membres, l'UFIMH offre aux adhérents la possibilité de participer à de nombreuses actions et événements de la filière.



Co-présidents de l'UFIMH
Lionel Guérin et Pierre-François Le Louët

02

Un projet étatique

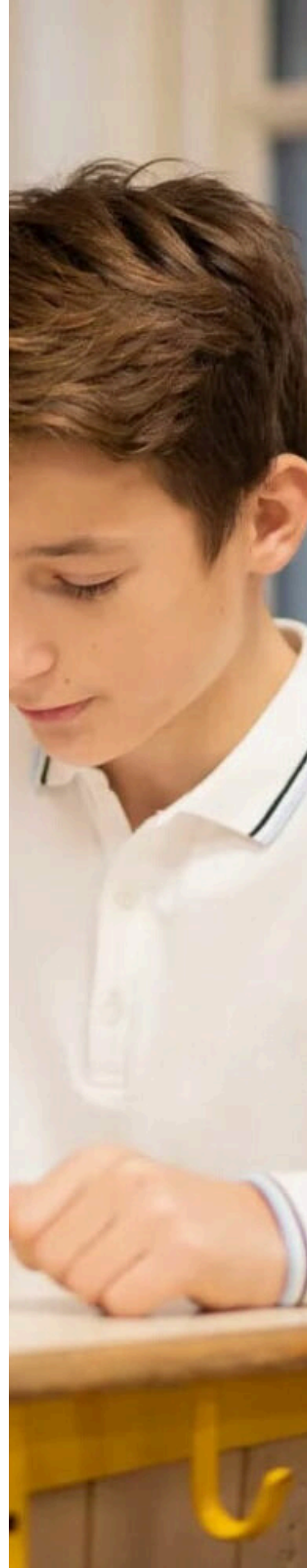
L'expérimentation du port de l'uniforme scolaire vise à réduire les disparités sociales, à combattre toutes formes d'inégalités et de prosélytisme.

Ses principaux objectifs sont :

- Renforcer la cohésion entre les élèves
- Améliorer le climat scolaire
- Instaurer une atmosphère de travail et d'égalité
- Créer un sentiment d'appartenance et d'unité entre les élèves

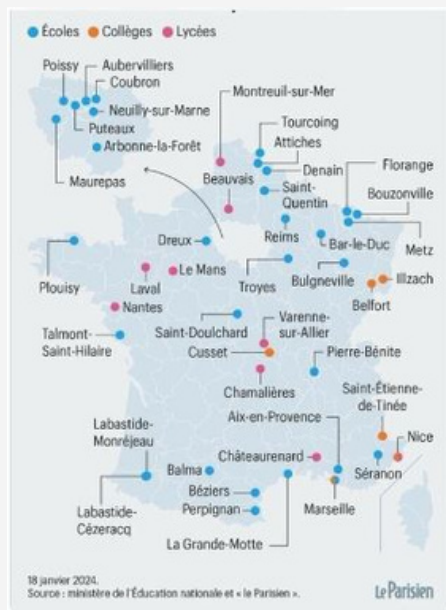
La mise en place de cette tenue vestimentaire commune, débattue au sein des conseils d'école et d'administration, s'inscrit dans le projet éducatif de l'établissement pour améliorer le climat scolaire et la réussite éducative. Elle fait partie de la démarche du Conseil national de la refondation (CNR) éducation "notre école, faisons-la ensemble". Le port obligatoire de cette tenue doit être explicitement mentionné dans le règlement intérieur. Les élèves et leurs familles doivent s'y conformer, dans les établissements volontaires pour l'expérimentation.

Sources : <https://www.education.gouv.fr/>



03

Expérimentation 2024 & 2025



Pour la première année d'expérimentation du port de l'uniforme scolaire débutant à la rentrée 2024, **92 établissements se sont portés volontaires**, avec une majorité d'écoles, répartis dans 19 académies et impliquant **entre 20 000 et 25 000 élèves**.

Le gouvernement propose **un trousseau « sportswear » unisexe** composé de 5 polos, 2 pulls et 2 pantalons, avec le droit à un vêtement neuf de rechange par an.

La **composition des uniformes scolaires est laissée à la discrétion des collectivités territoriales**, à condition qu'ils respectent les principes de neutralité et de laïcité. Chaque territoire gère ses appels d'offres. Ainsi, les villes sont responsables des tenues pour les maternelles et les écoles élémentaires, les départements pour les collèges et les régions pour les lycées.

03

Expérimentation 2024 & 2025

Pour assurer la gratuité des uniformes pour les familles, **un budget de 200€ par enfant** est alloué. L'État prend en charge 50% de ce montant, l'autre moitié étant financée par les collectivités locales. Certaines régions comme l'Auvergne-Rhône-Alpes, ont fait le choix de privilégier un trousseau 100% Made in France avec un budget supérieur de 20% dont le différentiel est absorbé par les collectivités locales.

Cette expérimentation **se poursuivra en 2025** et selon les résultats obtenus, elle pourrait aller vers une généralisation pour la rentrée 2026.



04

Projection : Généralisation 2026 ?

Dans le cas d'une généralisation des uniformes scolaires pour 2026, il sera question d'**habiller 10 millions d'élèves** dans le secteur public.

Cette hypothèse représente un changement d'échelle majeur, avec **un marché estimé à 2 milliards d'euros**, à savoir que le budget de l'éducation nationale s'élève à 81,7 milliards d'euros.

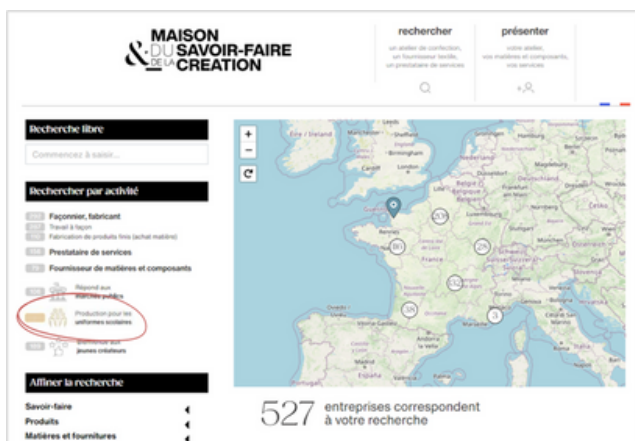
Pour répondre à cette demande, notre estimation du **nombre de pièces à confectionner est au minimum de 42 millions**. En maternelle, 2 millions de blouses seraient nécessaires pour les 2 millions d'enfants. Pour les élèves de primaire, collège et lycée, soit 8 millions d'élèves, au moins cinq pièces seraient requises par élève, totalisant ainsi 40 millions de pièces.

Cette généralisation permettrait également de **créer de nombreux emplois**. Nous estimons que cela pourrait générer environ 20 000 postes, avec des estimations variant de 18 000 à 27 000 emplois. Ce projet ne se contenterait donc pas seulement d'uniformiser les tenues scolaires, mais il offrirait également une impulsion économique significative sur tout le territoire.

05

Cartographie des fabricants positionnés

La Maison du Savoir-Faire et de la Création, affiliée à l'UFIMH et financée par le DEFI, a ajouté à sa plateforme de mise en relation entre fabricants et donneurs d'ordres, un **nouveau critère intitulé "Production pour les uniformes scolaires"**. Ce dernier permet aux fabricants souhaitant se positionner sur ce marché de le signifier sur leur fiche entreprise. Cette donnée leur donne l'opportunité d'être visibles auprès des collectivités territoriales utilisant la plateforme pour trouver, sans intermédiaire, les fabricants de leur région.



Pour vous positionner sur ce marché, ajoutez ce critère à votre fiche entreprise, ou créez-la si vous n'êtes pas répertorié.



Ce critère permet de créer une **cartographie des ateliers de confection et de personnalisation français** positionnés sur ce marché, qui sont à date au nombre de 57, représentant plus de 2 400 salariés.

06

Répondre aux Appels d'Offres

Cette rubrique sera disponible à la suite du **webinaire sur les clés de réponses à un appel d'offres, organisé par les équipes de Marck & Balsan, le :**

Vendredi 13 septembre 2024 à 9h.

Vous souhaitez y participer ?

Merci de vous adresser au secrétariat de l'UFIMH :
secretariat@lamodefrancaise.org



UNION FRANÇAISE DES INDUSTRIES MODE & HABILLEMENT

8 rue Montesquieu

75001 PARIS

France

Tél. : 01 44 55 66 60